

## Paroisse Saint-René-en –Pays-Gréen



### Presbytère :

24 rue Madeleine- 49500 Segré-en-Anjou-Bleu

Tel : 02 41 94 41 16

[segre.presbytere@orange.fr](mailto:segre.presbytere@orange.fr)

### Centre pastoral Renaissance :

2 rue Leon Foucault 49500 Segré-en-Anjou-Bleu

Tel : 02 41 92 16 49

[paroisse-st-rene@wanadoo.fr](mailto:paroisse-st-rene@wanadoo.fr)

## Un nouveau chœur pour l'église de Segré

### *Souscription paroissiale 2018*

#### *Le Chœur actuel*



#### A quoi va ressembler le futur chœur ?

*Les interactions entre les architectes, les commissions et la paroisse nous obligent à avancer pas à pas ! Regardez page suivante ...*

### 1<sup>er</sup> pas : la sécurité et la salubrité

Fin 2018, la déambulation latérale droite vient d'être fluidifiée (coût 1200 euros), et les stalles de l'abside seront réhaussées et assainies (coût 10 000 euros environ).

### 2<sup>ème</sup> pas : l'abside

Courant 2019, la création dans l'abside d'un espace de prière et de baptême, avec la mise en place d'un nouveau tabernacle (coût 11 000 euros) ;

Au cours de cette même année, le projet global de réaménagement du chœur porté par l'architecte du patrimoine sera présenté à la paroisse, pour qu'un accord soit trouvé

### 3<sup>ème</sup> pas : le chœur

Courant 2020, après étude du projet de l'architecte et passage en commission paroissiale et diocésaine, réfection du chœur et des emmarchements (coût non encore estimé avec la refonte du projet)

### Combien cela coûtera-t-il et qui va payer ?

*Dossier suivi par les architectes des bâtiments de France et du patrimoine – la DRAC de Nantes – la Commission d'Art Sacré du diocèse d'Angers –*

Estimation de l'ensemble des travaux : 80 000 € environ

**L'Etat (DRAC):** prend à sa charge 20% de la somme,

La **fondation du patrimoine** participera également  
(sous réserve d'acceptation du dossier)

La **paroisse** et la **souscription paroissiale** de 2017 2018 et 2019 complèteront la somme

-----  
Bon de souscription  
(à joindre à votre don)

Oui je soutiens la rénovation du chœur de l'Eglise de Segré et je fais un don de                   € selon mes possibilités.

Chèque à l'ordre de Association Diocésaine d'Angers .(pour un virement consulter la comptabilité de la paroisse).

Je recevrai un reçu fiscal me permettant, si je suis imposable, de déduire de mon impôt sur le revenu 66 % du montant de ce don.

Mes coordonnées : Nom et prénom :

Adresse postale :

Tel :

Adresse mail :